Déclaration de la Plate-forme des Femmes pour l'Accord-cadre pour la Paix, la Sécurité et la Coopération pour la RDC et la région des Grands-Lacs

A l'attention du Sommet des Chefs d'Etat et des Gouvernements de l'Union Africaine, Kigali, Rwanda

12 juillet 2016, Goma, RDC

La Plate-forme des Femmes pour l'Accord-cadre pour la Paix, la Sécurité et la Coopération pour la République Démocratique du Congo (RDC) et la région des Grands-Lacs ("la Plate-forme des Femmes") a été instituée en Janvier 2014 dans le but de s'assurer que les femmes jouent un rôle important dans la mise en œuvre de l'Accord-cadre et participent pleinement aux processus de paix en général et à l'Agenda de développement pour la Région des Grands-Lacs d'Afrique en particulier.

Nous, membres de la plateforme des Femmes pour l'Accord-cadre, sommes réunies à Goma, en République Démocratique du Congo (RDC) du 11 au 12 juillet 2016, à l'occasion de la première rencontre de la Plateforme des Femmes en vue d'évaluer les progrès réalisés dans le cadre de la mise en œuvre de la Plateforme, à travers notamment, l'octroi de subventions financières, le renforcement des capacités, la promotion des initiatives d'autonomisation et de renforcement des capacités des Femmes au niveau local, ainsi que l'amélioration de la participation active des Femmes dans les processus de résolution de conflit et de consolidation de la paix ; initiatives en ligne avec la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la Paix, la Sécurité et la Coopération pour la RDC et la Région, et la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité de l'ONU (RES/ 1325) ;

Prenant note des progrès et défis dans la mise en œuvre de l'Accord-cadre et la situation critique des femmes et des jeunes filles dans la région, et notant l'urgence pour des actions et des lois opportunes favorables à la paix durable, la sécurité et le développement dans la Région de Grands-Lacs avec la participation active des femmes; nous Délégués, énonçons le message suivant en faisant appel à l'attention des Chefs d'Etats et de Gouvernements participants à la réunion de l'Union Africaine à Kigali, Rwanda, le 17 juillet 2016:

Rappelant la Déclaration de Bujumbura faite lors de la Conférence régionale sur les Femmes, la Paix, la Sécurité et le Développement dans la Région des Grands-Lacs tenue le 11 juillet 2013 ; de la réunion inaugurale de la Plate-forme de Femmes à Goma, RDC du 13 au 15 mai 2015 ; du Rapport Global de l'ONU Femmes sur la Résolution UNSCR 1325 ; et les Objectifs de Développement Durable de l'agenda 2030 pour le Développement Durable ; tous confirmant le besoin de renforcer la collaboration et de construire sur les bases de l'engouement généré par les réseaux des femmes ainsi que les fora en vue de s'assurer que les femmes soient capables de jouer des rôles significatifs et efficaces dans la résolution des conflits et la construction de la paix dans la Région des Grands-Lacs ;

Prenant note des conclusions et recommandations de l'Exercice du Suivi de Terrain de la Plate-forme des Femmes mené en Août - Septembre 2015, lequel confirmait que la mise en place d'activités génératrices de revenus pour les femmes, couplées à des activités de promotion de la paix et la sécurité, contribuent positivement aux processus de consolidation de la paix aux niveaux communautaire, national et régional ;

Saluant l'engagement novateur pris par les Ministres lors de leurs consultations tenues à Nairobi, Kenya, en Avril 2015 et co-organisées par la Conférence Internationale sur le Région des Grands Lacs (CIRGL), le Bureau de l'Envoyé Spécial du Secrétaire Général de l'ONU pour la région de Grands Lacs (OSESG), UN-Habitat, la Coopération Suisse, la Banque Mondiale et autres partenaires ; de protéger les droits des femmes déplacées en matière de droits de propriété, d'héritage;

Saluant l'initiative du Bureau de l'Envoyé Spécial du Secrétaire Général de l'ONU pour la région des Grands Lacs et d'ONU Femmes d'avoir convoqué en Octobre 2015, les représentants des

femmes dans les secteurs extractifs et les PME de la région des Grands-Lacs, pour qu'elles s'impliquent davantage dans le renforcement de la confiance régionale ainsi que dans d'autres échanges, y compris dans le secteur des investissements ;

Reconnaissant l'impact positif de la Conférence inaugurale sur l'Investissement dans le Secteur Privé (PSIC) pour la région de Grands Lacs à Kinshasa, RDC du 24 au 25 Février 2016, ayant mis en valeur les potentialités économiques et les opportunités d'investissements ainsi que le besoin urgent de mettre en place des mesures qui s'assureront d'un investissement responsable avec la pleine participation des jeunes et des femmes ;

Rappelant que les Chefs d'Etat et de Gouvernements des pays de la Région de Grands-Lacs, ainsi que les partenaires internationaux, ont pris des engagements importants dans le cadre du Pacte sur la Sécurité, la Stabilité et le Développement dans la Région des Grands-Lacs (2006) ainsi que sous l'Accord-cadre (2013) dans le but de contribuer à une paix durable, la sécurité et le développement dans la région;

Saluant les rôles joués et les engagements notables pris par l'Envoyé Spécial du Secrétaire Général de l'ONU pour la Région des Grands-Lacs d'Afrique; l'Envoyée Spéciale de l'Union Africaine pour les Femmes, la Paix et la Sécurité; l'Envoyé spécial de l'Union Africaine pour la Région de Grands-Lacs; la Représentante Spéciale du Secrétaire Général de l'ONU sur la question des Violences Sexuelles en temps de Conflits; le Secrétaire Exécutif de la CIRGL ; les Ministres responsables des questions du genre du Burundi, de la RDC, du Rwanda et de l'Ouganda, ainsi que d'autres partenaires de la Plate-forme des Femmes y compris le Fonds Mondial pour les femmes et UN Femmes, pour renforcer et maximiser les synergies avec le Forum des Femmes de la CIRGL pour faire avancer le rôle et les intérêts des femmes dans les processus de résolution des conflits et de consolidation de la paix;

Reconnaissant des récents efforts menés par les Garants de l'Accord-cadre, à savoir l'Union Africaine (UA), la CIRGL, la Communauté de développement d'Afrique Australe (SADC) et les Nations Unies, en faveur de la mise en œuvre des Déclarations de Nairobi sur les questions du mouvement M23, du rapatriement des anciens combattants du mouvement M23 du Rwanda vers l'Ouganda, sur la reprise de la coopération militaire entre l'armée Congolaise (FARDC) et la MONUSCO, ainsi que sur les efforts continus du Gouvernement de la RDC à neutraliser les groupes armés dans l'Est de la RDC ;

Profondément préoccupées par la persistance de groupes armés à l'Est de la RDC, l'exacerbation des attaques brutales, en particulier par les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) et les Forces démocratiques alliées (ADF), ainsi que par les autres formes des violences dans la région, notamment celles liées aux élections et à la bonne gouvernance au Burundi, en RCA, au Soudan du Sud et en RDC ainsi que par l'impact des crises politiques et des violences faites aux femmes et aux enfants;

Continuant à relever avec inquiétude la persistance des violences sexuelles et celles basées sur le genre dans la région ainsi que sur le degré d'impunité qui subsiste; en dépit des efforts accrus aux cours de ces 5 dernières années par les Gouvernements et partenaires nationaux, régionaux et internationaux pour prévenir et punir ces crimes particulièrement odieux;

Décidons de ce qui suit :

1. Profondément préoccupées par l'insécurité persistante ainsi que l'impunité en ce qui concerne les violations des droits de l'homme dans la région des Grands Lacs, affectant les citoyens de la région, en particulier les femmes et les enfants au Burundi, en RDC, et plus spécifiquement à Béni, en République centrafricaine ainsi qu'au Sud-Soudan.

Demandons donc aux Chefs d'État et de Gouvernement de la région des Grands Lacs :

- D'accélérer le processus de paix au Burundi, tout en garantissant l'inclusion dans le dialogue, en particulier du Forum Régional des Femmes de la CIRGL, du Forum de la Société Civile ainsi que du Forum des Jeunes,
- De soutenir pleinement toutes les initiatives et processus existants en faveur de la restauration de la paix, de la mise en place de cessez-le-feu et de la protection des populations civiles au Sud-Soudan,
- De soutenir les initiatives de l'ONU et de l'UA visant à lutter contre les violences sexuelles et celles basées sur le genre; ainsi que celles visant à renforcer les mécanismes de lutte contre l'impunité et s'assurant de réparations pour les victimes
- D'appeler l'Envoyée Spéciale de l'UA pour les questions de Femmes, de Paix et de Sécurité, à mener, en collaboration avec le forum Régional de la CIRGL et le Forum des Jeunes, des missions de solidarité au Burundi, en République Centrafricaine, sud Soudan et la RDC, en particulier à Béni;
- D'établir des Commissions d'enquêtes indépendantes pour investiguer sur les massacres et violations de droits humains en cours à Béni, en RDC et au Burundi;
- D'appuyer l'opérationnalisation de, et renforcer la capacité de l'armée nationale en République centrafricaine

2. Considérant la faible représentation des Femmes dans le dialogue politique, les négociations et la consolidation de paix, ***Demandons*** aux Chefs d'Etat de la région, à la Communauté internationale ainsi qu'aux organisations régionales de soutenir activement les initiatives nées dans la Région des Grands Lacs visant à doter des Femmes des ressources nécessaires pour participer de manière effective à tous les aspects de la société.

Demandons de ces faits, que :

- Les Chefs d'Etat et de Gouvernement établissent et renforcent les mécanismes nationaux consacrés à la mise en œuvre de l'Accord-Cadre et de la résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies.
- Les Chefs d'Etat et de Gouvernement fournissent les ressources nécessaires à la Plateforme des Femmes pour l'Accord-Cadre et au forum de des femmes de la CIRGL dans leurs efforts de consolidation de la paix dans la région ;
- La CIRGL identifie et renforce les capacités de femmes expertes de la région, afin qu'elles participent à tous les processus décisionnels.

3. ***Saluons*** la mise en place du Centre de Formation Régional sur les questions de violences sexuelles de la CIRGL hébergé par le Gouvernement ougandais et initié au titre de la Déclaration de Kampala en vue d'améliorer les conditions de paix et de sécurité des Femmes.

- **Par conséquent, demandons** l'implication du Forum Régional des Femmes de la CIRGL et du Forum de la Société Civile dans l'identification de participants, le développement du programme de formation, et la participation auxdites formations.

4. ***Demandons*** aux Etats et aux Gouvernements de la région des Grands Lacs, ainsi qu'aux partenaires internationaux et régionaux, de fournir le soutien financier et technique nécessaire pour atteindre l'autonomisation économique des femmes, afin de lutter contre la pauvreté et le cycle naturel de violences qui minent la région.